OUVERTURE DE COMPTE IKEA pour les Administrations

Pour les sociétés, uniquement si vous souhaitez payer par prélèvement automatique.

Société

Interlocuteur Nom resp. financier

Adresse

Code postal Ville

Téléphone Portable

E-mail comptabilité: ..... N° Siret :

E-mail contact privilegié:.....

Forme juridique SIRET + RIB

☐ Administration

MODE DE PAIEMENT

☐ Mandat administratif à 45 jours*

☐ Envoi des facture via CHORUS

☐ Envoi des factures par courrier

**Merci de cocher le type d'envoi des factures.*

RÉSERVÉ A IKEA

N° Client

Montant de la commande

Magasin

Vendeur

Nous certifions avoir pris connaissance des conditions générales de vente.

Date

Signature

Cachet professionnel

EXTRAIT DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Préambule : IKEA BUSINESS est un service exclusivement réservé aux personnes physiques ou morales pouvant justifier de leur inscription auprès du Registre du commerce et des Sociétés ou auprès du Répertoire des Métiers, et possédant un code APE.

1) Ouverture et utilisation d'un compte IKEA BUSINESS

Les modes de paiement « prélèvement automatique à 30 jours » et « mandat administratif à 45 jours » sont soumis à l'ouverture préalable d'un compte IKEA pour les entreprises, sous réserve d'acceptation de celui-ci par le service financier d'IKEA. Avant de donner son acceptation à la demande d'ouverture de compte, IKEA BUSINESS se réserve la faculté de demander au client toute information complémentaire nécessaire à l'étude de sa demande. IKEA BUSINESS peut revoir la limite crédit du client à sa propre discrétion. Le client ne pourra excéder sa limite de crédit sans l'autorisation préalable de IKEA BUSINESS.

2) Commande

Elle devra justifier de sa qualité et de ses pouvoirs pour engager le client et autoriser IKEA ENTREPRISES à débiter le cas échéant le compte bancaire du client. Une pièce d'identité sera donc demandée.
Toute personne passant commande par fax, téléphone, courrier ou en magasin devra indiquer les références IKEA BUSINESS.

3) Paiement

Aucune réclamation ni retour ne pourra autoriser le client à retenir tout ou partie du paiement du prix. Toute somme impayée l'échéance : portera, sans mise en demeure préalable, intérêts au taux en vigueur au jour de l'échéance, sans préjudice de toute autre à voie de droit que IKEA BUSINESS se réserve pour obtenir le paiement du prix ou la résolution de la vente. Les produits vendus au client par la société Meubles IKEA France SAS demeurent la propriété de cette dernière jusqu'au paiement complet de leur prix. Le client reçoit une facture à l'adresse de facturation in diquée sur la commande.

4) SAV

Le retour d'articles donne lieu à un avoir sur le compte IKEA BUSINESS; ce crédit pourra selon le souhait du client soit être réutilisé pour des achats ultérieurs, soit être transformé en remboursement après demande auprès du magasin ou du service crédit clients. Aucun remboursement à titre privé ne sera effectué suite à un paiement initial par compte IKEA BUSINESS. Voir les conditions générales en page 4 de cet encart.